

focus Infos

Bimensuel Togolais d'Informations
www.focusinfos.net

PRIX
500
F CFA



N°183 | du 22 Juin au 05 Juillet 2017



moov Sahel 1

Achète ton pass pour le sahel !

*Guinée Conakry, Sénégal, Mali, Niger

www.moov.tg

Service clients : 777 (payant)

[moovtogoofficiel](https://www.facebook.com/moovtogoofficiel)

[epiqnatonogoofficiel](https://www.facebook.com/epiqnatonogoofficiel)



CEDEAO: L'adhésion du Maroc est-elle une opportunité ou une menace pour la communauté ?

P.2,4-5



© LOUIS VINCENT

Faure Gnassingbé, nouveau président de la CEDEAO s'entretenant avec le roi Mohammed VI lors de la Cop 22

POLITIQUE P.5

Tensions à l'Université de Lomé: Le message d'apaisement mais ferme de Dodji Kokoroko

COOPERATION P.6

Le Togolais Edem Tengue parmi les 20 Young Leaders de la fondation AFRICA FRANCE



DOSSIER P.10

12.000 grossesses en 5 ans en milieu scolaire

ECO/SOCIAL P.11

Hécatombe sur les routes togolaises au premier semestre 2017

REPORTAGE P.13

SAHAM Assurance innove avec deux formules révolutionnaires

Vous avez besoin d'un chauffeur ?

Choisissez



APPELEZ

22 27 07 77 | 22 35 77 66

Courriel: contact@focusyakou.com

OUVRIR LE DEBAT !

Sauf improbable revirement de situation, le Maroc devrait voir officiellement valider son adhésion à la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en décembre prochain. Ce sera lors de la 52^{ème} session ordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement qui se tiendra à Lomé. En février dernier, le royaume chérifien en avait fait la demande, quelques semaines après son retour au sein de l'Union Africaine (UA), dont il avait quitté la prédécesseure, l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), pour protester contre l'admission de la République arabe sahraouie démocratique (RASD). Au cours du sommet de la conférence des dirigeants ouest-africains à Monrovia début juin, le principe de l'acceptation de la candidature avait été alors accepté ; à charge pour la Commission d'examiner les implications d'une telle adhésion au regard des dispositions du Traité révisé de la CEDEAO et d'en soumettre les résultats.

Pour certains, l'arrivée du Maroc va booster et renforcer cette zone qui est la communauté la plus dynamique dans la région. Pour d'autres, il s'agit d'une mauvaise nouvelle ; cette adhésion pouvant déstructurer davantage les économies mal organisées de la plupart des pays de la communauté et faire repousser aux calendes grecques, certains ambitieux projets relatifs à des convergences macroéconomiques. De fait, il est difficile de réconcilier les deux positions, et surtout, de présumer de l'impact à moyen et long terme de cet élargissement. C'est un pari qu'ont fait les leaders de la CEDEAO, « en raison des liens forts et multidimensionnels de coopération entre le Maroc et l'Afrique de l'Ouest » ont-ils avancé. S'ouvrir aux autres a toujours été une démarche plus porteuse d'espérance et d'opportunités que le repli sur soi, même s'il y a lieu de s'interroger sur les vraies motivations, aussi bien du demandeur que de ceux qui ont validé la candidature ; comme sur les conséquences de celle-ci.

En tout état de cause, il n'est pas normal que cette adhésion n'ait pas été précédée et suivie d'un débat aussi bien politique que dans l'opinion publique. En effet, l'arrivée de 30 millions de nouveaux membres, bien en avance sur nous sur le plan économique mais aussi différents de nous sur beaucoup d'autres plans, sera tout sauf neutre pour la communauté. Dans ce contexte, et même s'il ne devrait pas être sanctionné par un vote, un débat aurait dû être ouvert à l'Assemblée nationale. Les élus du peuple auraient dû être informés de la position du pays sur cette adhésion, de ses raisons, afin qu'ils expriment leur point de vue.

Moins grave mais tout autant dommageable, l'absence de débat public sur la question, qui aurait pu être menée par la société civile, les chefs d'entreprise ainsi que d'autres acteurs non politiques.

Malheureusement sur ce sujet comme sur bien d'autres impliquant l'avenir du pays, les représentants de la nation ne sont pas consultés ; eux-mêmes ne se bousculant pas non plus pour s'en saisir ni protester d'avoir été écartés, donnant l'impression que pour eux, les seuls combats qui vailent la peine d'être menés sont ceux liés à la limitation du mandat présidentiel ou aux élections présidentielles à deux tours. Comme si ces deux réformes suffisaient à elles seules à faire faire au pays, le saut qualitatif dont il a besoin pour se développer.

Oubliant que jusqu'en 2002, ces dispositions avaient existé sans que le Togo fût un pays émergent. La société non politique n'est pas du reste. Enfermée dans des considérations politiciennes et partisans, elle reste également à l'écart de ces grands enjeux pour notre pays. La vie publique d'un pays ne peut se résumer à la modification de quelques articles de la Constitution.

CEDEAO :

L'adhésion du Maroc est-elle une opportunité ou une menace pour la communauté ?

Réunis au cours de la 51^{ème} session ordinaire le 04 juin dernier à Monrovia (Libéria), les Chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont donné leur accord de principe pour l'adhésion du Maroc « en raison des liens forts et multidimensionnels de coopération avec l'Afrique de l'Ouest.» Après la phase d'examen des implications d'une telle adhésion conformément aux dispositions du Traité révisé de l'Organisation, la décision finale devrait être prise à Lomé en décembre. Quel impact aurait l'arrivée du royaume chérifien pour la communauté ? Est-ce une opportunité ou une menace ? Analyse !

Si l'accord de principe pour son adhésion est entériné dans six (6) mois à Lomé, le Maroc deviendrait, avec ses 33 millions d'habitants, le second pays le plus peuplé de la CEDEAO, après le Nigéria. Il sera également la seule monarchie constitutionnelle de la

le Béninois Marcel de SOUZA, pour émettre en mars dernier, des réserves sur l'adhésion du royaume chérifien.

MONARCHIE :



Mohammed VI, roi du Maroc

communauté, suscitant de la part de certains analystes beaucoup de scepticisme, évoquant des questions politiques, religieuses, sécuritaires, sociétales et institutionnelles. De fait, la première interrogation porte sur la continuité géographique.

En effet, si le Maroc se situe sur le territoire africain, il ne fait pas pour autant frontière avec l'espace géographique de la CEDEAO. Bien plus, il appartient à cet ensemble qui va des rivages de l'atlantique à la vallée de l'Indus et aux confins de l'Himalaya. Cet immense espace, à la fois africain et asiatique n'a pas reçu dans la tradition géographique une dénomination commune. Pour les géographes français, il s'agit du Maghreb qui désigne les pays d'Afrique du Nord placés autrefois sous l'autorité de la France et du proche ou moyen orient en fonction de la vision stratégique. Pour les géographes américains le terme Middle East désigne tout le vaste ensemble territorial s'étendant du Maroc au Pakistan inclus. Cette situation rappelle une des réserves formulées par l'ancien président français, Nicolas Sarkozy, à l'adhésion de la Turquie dans l'union Européenne.

Ce dernier rappelait aux dirigeants turcs que malgré la validité de leur dossier d'adhésion, leur pays se situe en Asie mineure et non en Europe. C'est cette considération géographique qu'avait par exemple soulevée le président de la Commission de la CEDEAO,

A la différence de l'ensemble des Etats composant à ce jour la CEDEAO qui sont des républiques avec des présidents élus au suffrage universel, le Maroc est une monarchie constitutionnelle avec pour chef d'Etat un roi considéré comme descendant du prophète Mahomet, et un Premier ministre chef du gouvernement, issu d'élections en principe pluralistes.

Si cette différence institutionnelle peut être relativisée en citant l'exemple de l'Union européenne dans laquelle, des royaumes comme l'Espagne, la Suède ou le Danemark cohabitent avec des républiques à l'instar de la France ou encore de l'Allemagne, la tendance observée au Maroc après le printemps arabe peut tout de même interpeller, notamment l'ancrage et la montée de l'islam politique ; ce que l'on n'observe pas dans les monarchies de l'union européenne.

En effet, en pleine période de révolutions arabes et confrontée à des manifestations pour davantage de démocratie, la monarchie chérifienne avait été contrainte d'opérer une réforme constitutionnelle et d'accepter une alternance contrôlée. Ainsi, après plusieurs années passées dans l'opposition, la formation islamiste le Parti de la Justice et du Développement (PJD) a remporté les législatives de 2011, permettant ainsi au premier ministre Abdellah BENKIRANE de prendre la tête du gouvernement. Plusieurs observateurs avaient alors pronostiqué que

l'usure du pouvoir aurait raison de cette force politique islamiste. Cependant, force est de constater qu'elle est encore sortie grand vainqueur des élections locales de 2015 et qu'en 2016, même mitigés, ses résultats restent d'un niveau intéressant. De fait, l'islam politique semble être avoir la préférence de la majorité des Marocains. Cette tendance est difficilement compatible avec le sacro-saint principe de laïcité adopté par la plupart des Etats de la CEDEAO, en dépit de la parenthèse de la Gambie avec le fantasque ex-président Yahya JAMMEH, et malgré la forte communauté musulmane dans les pays comme le Sénégal, le Mali, le Niger ou encore le Nigéria.

Les récentes manifestations de Al-Hoeicima pour le développement de la région du Rif, soutenues par plusieurs mouvements islamistes qui ont défilé avec les hommes d'un côté et les femmes de l'autre confortent cette tendance.

DJIHADISME :

Au plan sécuritaire, même si le Maroc s'affiche déjà comme un partenaire privilégié de l'Europe dans la lutte contre le terrorisme, des craintes subsistent. Le pays n'est pas épargné par le phénomène des combattants étrangers partis faire le djihad et en est l'un des principaux pourvoyeurs. Ainsi, selon l'organisation policière internationale Interpol, entre 2 000 et 2500 djihadistes sont marocains ou d'origine marocaine. La CEDEAO qui est déjà confrontée au fondamentalisme islamiste à la frontière nord du Mali avec Hakmi ou au Nigéria avec l'avènement de Boko Haram, a des raisons légitimes de craindre le retour de ces combattants marocains étrangers ayant désormais un droit de libre circulation dans son espace en cas d'adhésion.

MODERNITE ET CONSERVATISME :

Sur le plan sociétal, les contradictions de la société marocaine tiraillée entre modernité et conservatisme ont été soulignées par plusieurs affaires. La loi sur les interdictions des interruptions volontaires de grossesses au Maroc, qui punit de plusieurs mois de prison le fait d'avorter n'a été que difficilement réformée après des débats houleux. La nouvelle disposition ne prévoit un assouplissement qu'à minima en cas de viol, d'inceste ou de malformations du fœtus. Le film Much loved, du réalisateur Marocain Nabil Ayouch, traitant de la prostitution au Maroc a fait l'objet d'attaques haineuses lors de sa sortie et a finalement été interdit dans le royaume.

(Suite à la page 4)



no limit®



maxafrica

*France, Angleterre, Belgique, Chine, Inde, USA, Allemagne, Canada, Espagne, Pakistan

moov Voisin

La sous-région entre vos mains !

La sous-région est désormais accessible à coût réduit avec Moov. Avec seulement 1 000F, notre nouveau Pass « Voisin » vous offre à la souscription :

- 10 min d'appel vers tous les réseaux nationaux,
- 3 min d'appel vers le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Nigéria, le Ghana,
- 7 min vers la France, l'Angleterre, la Belgique, la Chine, l'Inde, l'USA, l'Allemagne, le Canada, l'Espagne et le Pakistan.
- 50 Mo pour vous connecter gratuitement

Pour y souscrire, faites le *228#.
Moov, No Limit !

www.moov.tg

Service clients : 9918 2000 (payant)

f moovtogoofficiel

f epiqnationtogoofficiel

CEDEAO : (Suite de la page 2)

D'ailleurs l'une des actrices agressée à Casablanca décidera de quitter le pays pour la France.

LIBRE CIRCULATION :

La question de l'application par le Maroc après son adhésion, de la libre circulation des personnes se pose. Beaucoup s'interrogent sur le fait que le Maroc laisserait-il vraiment les citoyens des 15 autres Etats circuler librement et d'aller et venir dans le royaume. Dans le cadre de l'appartenance du Maroc à notre espace communautaire, serait-il possible aux Marocains et aux autres citoyens ouest africains de cohabiter sans choc de civilisations et de cultures ? Les ressortissants de la CEDEAO n'ont certainement pas oublié que ce royaume avait annulé l'organisation sur son sol en 2015 de la coupe d'Afrique des nations par peur d'une propagation de la fièvre à virus Ebola qui sévissait alors dans plusieurs pays de la communauté (Sierra Leone, Liberia, Guinée).

MENACES ECONOMIQUES :

Avec un PIB de plus de 104,000 milliards de Dollars US, le Maroc deviendrait la deuxième puissance économique de la CEDEAO après le géant nigérian qu'il devance toutefois en termes de PIB par habitant avec 3,077 Dollars US contre 2,758 Dollars US pour la première économie de la zone CEDEAO. Le royaume est le deuxième investisseur sur le continent africain après l'Afrique du sud. Il est par ailleurs le 3^{ème} dans notre région après la Chine et l'Inde, largement devant un pays comme la France. Contrairement à ses voisins du Maghreb que sont la Libye et l'Algérie, l'économie marocaine est davantage diversifiée et ne repose pas sur les ressources pétrolières. Le Maroc a dévoilé début 2014 une stratégie industrielle ambitieuse pour la période 2014-2020, avec pour objectif d'attirer les grands groupes étrangers. Il a déjà réussi à entraîner le Canadien Bombardier dans le secteur de l'aéronautique et le Français Renault dans l'automobile.

Dans un pays où le taux de chômage est de l'ordre de 9,6%, le Maroc souhaite en outre créer des emplois en mettant en avant des coûts salariaux faibles. Il a aussi émis le vœu de se doter d'un fonds de 1,8 milliards de dollars pour les entreprises arrivantes à cet effet. Dans un tel contexte, il y a lieu de s'interroger sur ses réelles intentions qui sont en premier lieu, la recherche de débouchés pour son industrie. De fait, l'inondation du marché intérieur de la CEDEAO par des produits marocains aura

nécessairement des conséquences sur les efforts d'industrialisation des autres états membres de la communauté.

Le Maroc qui dispose déjà de groupes solides dans le secteur de la banque (Attijariwafa, Banque Centrale populaire du Maroc qui détient la Banque Atlantique), des assurances (Saham assurance), du textile, des télécommunications (Atlantique telecom), de l'agroalimentaire et du transport Aérien (Royal Air Maroc) ne dominerait-il pas trop la CEDEAO en rendant impossible les différents efforts de développement d'écosystèmes d'entreprises ou de zones franches industrielles ? Cette adhésion ne rendrait elle pas juste la tâche plus difficile à certains fleurons de l'économie ouest africaine comme par exemple le groupe Ecobank ? Le Maroc ne se positionne-t-il pas plutôt comme une Plateforme d'accès au marché de la CEDEAO avec à la clé tout le bénéfice pour ce premier en terme d'opportunités d'industrialisation et d'attractivité des investissements directs étrangers au détriment des autres économies de la région ?

De toutes les façons, c'est ce que pense cet opérateur économique qui redoute l'arrivée du Maroc dans l'espace et demande qu'une réflexion davantage mûrie soit menée. « Prenons l'exemple du tarif extérieur de la CEDEAO (TEC) qui exonère tout ce qui est produit dans l'espace CEDEAO des droits des douanes.

Ce dont bénéficiera le Maroc à son adhésion. Cela peut impacter négativement nos économies qui sont en majeure partie dépendantes des recettes douanières. Quand vous prenez par exemple PEUGEOT qui a délocalisé son industrie au Maroc. Cela veut dire que quand celle-ci va produire ses voitures, elle pourra les exporter sur le Togo, le Nigéria, la Côte d'Ivoire sans payer de droits de douane. Cet exemple peut être multiplié avec d'autres secteurs. C'est dire donc qu'il existe une vraie menace pour nos économies » argumente-t-il. Il proposerait un statut de pays associé plutôt qu'une pleine adhésion

CONVERGENCE MACRO ECONOMIQUE :

Par ailleurs, la commission de la CEDEAO est déjà engagée dans un processus de convergence macroéconomiques des différentes économies de la région afin d'assurer une harmonisation des politiques économiques et une coopération monétaire avec pour objectif ambitieux d'arriver à terme

à une monnaie commune de la zone CEDEAO. L'adhésion du Maroc avec une économie divergente a bien des égards ne signifierait il pas une reprise de ce processus depuis le début ? Il est vrai que le Maroc connaît depuis quelques années une croissance de 4,5% (à l'exception



Mohammed VI, roi du Maroc

de 2016 ou la faible pluviométrie à affecté le secteur agricole et entraîné une chute de la croissance du PIB à 1,8%) en adéquation avec ceux des pays de la Zone CEDEAO qui vont de moins de 2% pour les pays en difficulté comme le Nigéria à 7% pour la Côte d'Ivoire. Mais le Maroc poursuit sur l'instigation du FMI une politique de consolidation des équilibres macroéconomiques et a juste récemment en 2015, réussi à réduire son déficit budgétaire pour le situer à 4,3% du PIB en réduisant les subventions massives accordées aux produits de première nécessité (les hydrocarbures et certains produits alimentaires de base). Ce qui confirme la difficulté d'une harmonisation de sa politique économique avec celle des pays de la zone CEDEAO pour les faire converger.

En outre, l'adhésion du Maroc remettrait en cause ou retarderait le projet de monnaie commune ; étant inenvisageable que le royaume abandonne son dirham de sitôt.

MULTIPLES OPPORTUNITES :

Toutes ces réserves légitimes, ne doivent pas cependant masquer les opportunités que la CEDEAO peut tirer de l'arrivée du Maroc dans la communauté. Sur le plan économique, elles relèvent de plusieurs ordres. La vogue des méga accords commerciaux, à l'instar du partenariat transatlantique entre les Etats unis et l'Union Européenne ne se dément pas. Les objectifs affichés par ces accords sont de supprimer les barrières tarifaires et non tarifaires aux échanges commerciaux et aux investissements. L'adhésion du Maroc permettrait donc d'élargir le champ du traité révisé de la CEDEAO de

1993 et d'offrir un plus grand marché intérieur à l'ensemble des entreprises de la nouvelle CEDEAO avec 33 millions de consommateurs en plus. Elle permet en second lieu de drainer vers les autres pays les investissements marocains plus librement ; le Maroc s'étant déjà illustré comme

moyenne et connaît aussi une bonne croissance démographique qui offre des opportunités de débouché pour les produits de la CEDEAO.

De même, son industrie plus que naissante (aéronautique, automobile, agroalimentaire, textile et services financiers) pourrait trouver dans le cadre de la CEDEAO des sources d'approvisionnements auprès de certains Etats membres, et le développement d'industries complémentaires à ceux existants au Maroc est envisageable. Le Maroc qui s'insère déjà dans les chaînes de valeur mondiale pourrait être pour la CEDEAO une chance pour s'y insérer à son tour.

Toujours au plan économique, un autre avantage de l'adhésion du Maroc est qu'il permettra une convergence des revenus. Avec un PIB par habitant supérieur à ceux de tous les autres pays de la CEDEAO, le Maroc pourrait tirer à la hausse le revenu par habitant des autres Etats membres. Plusieurs économistes notamment l'espagnol Mariam Camarero ont montré que l'intégration régionale lorsqu'elle est renforcée d'une intégration financière qui favorise le partage des risques et la levée progressive des différents freins, comme l'absence de concurrence ou le niveau élevé des coûts de transactions (taux d'intérêts bancaires, rémunération des intermédiaires et prestataires etc..) permet de favoriser une convergence des revenus. Les pays et les régions à la croissance moins alerte auraient davantage de chance de se relancer et d'améliorer le niveau de vie des populations.

Notons aussi que les exportations de l'Afrique vers le reste du monde sont composées à 80% de produits de base et 20% de produits manufacturés. La tendance n'est toutefois pas la même pour le commerce intra africain qui concerne 60% de produits manufacturés et 40% de produits de base. Ces chiffres suggèrent donc qu'une adhésion du Maroc à la CEDEAO qui se traduirait par une augmentation du commerce intra africain dans la zone emporterait avec elle une plus grande sollicitation du secteur manufacturier et une augmentation de l'emploi.

Selon l'économiste Nadim KHALIFE, plutôt enthousiaste à l'idée de cette adhésion, l'apport du Maroc qui est une grande puissance économique ne peut être que bénéfique à la CEDEAO. Il apporterait son savoir-faire, enrichirait la communauté de sa richesse matérielle, de ses cadres, de ses investissements face à l'avenir du monde qui sera fait de bloc : autant renforcer le bloc CEDEAO.

(Suite à la page 6)

TENSIONS A L'UNIVERSITE DE LOME :

Le message d'apaisement mais ferme de Dodji Kokoroko

✎ Ayi D'ALMEIDA

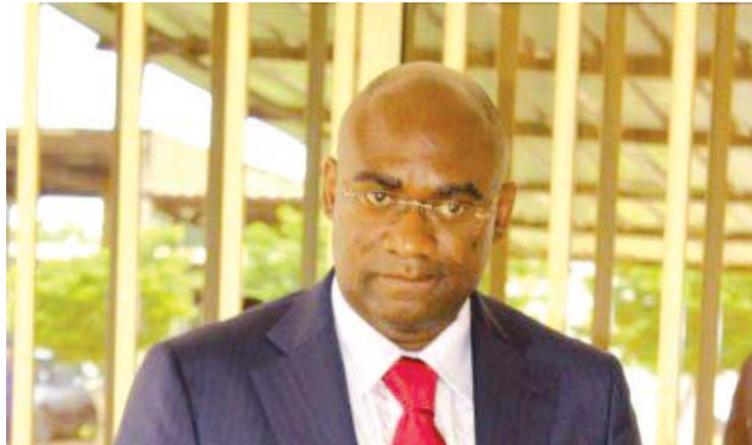
Dans un communiqué rendu public le 19 juin dernier, le Pr Dodji KOKOROKO réaffirme son entière disponibilité à dialoguer avec les regroupements d'étudiants afin de trouver des solutions appropriées à tous leurs problèmes, tout en insistant sur son attachement à une université de qualité et d'excellence. Cette sortie du président de l'Université de Lomé (UL) intervient dans un contexte de fortes tensions sur le campus et au lendemain de la relaxe de la grande majorité des étudiants interpellés lors des affrontements avec les forces de l'ordre.

Le campus de l'UL est depuis quelques temps le théâtre de fortes tensions, avec pour point d'orgue des affrontements la semaine dernière entre les forces de l'ordre et des groupes d'étudiants, consécutifs à des tentatives avortées d'organisation d'assemblées générales non autorisées. Au centre de cette situation, des revendications portées par un mouvement dénommé la Ligue Togolaise des Droits des Etudiants (LTDE). Plusieurs manifestants ont été interpellés et présentés à la justice le 19 juin, poursuivis pour rébellion et dégradation de biens. Sept (7) des prévenus ont été relaxés. Deux autres, dont le président de la LTDE Folly SATCHIVI qu'on dit malade, ont vu leur procès être renvoyé au 26 juin prochain.

Pour le président de l'UL, les universités publiques du Togo sont au service de la formation des étudiants et de leur plein épanouissement. A ce titre, elles ne peuvent rester indifférentes à leurs difficultés. De fait, Dodji KOKOROKO rappelle la disponibilité et le sens d'écoute dont a fait preuve son administration, toutes les fois que les difficultés ont été posées, notamment dans le Cadre Permanent d'Echange Universitaire. Mais également son engagement, y compris personnel, en faveur de la satisfaction de revendications qu'il juge légitimes, des étudiants. Dans son communiqué, l'agrégé de droit réaffirme que le dialogue constitue la voie privilégiée pour améliorer les conditions d'études des apprenants, tout en lançant un appel au calme et le retour à la sérénité.

FERMETE :

L'apaisement et le dialogue que prône le premier responsable de l'UL n'est pas exclusif de fermeté. Ainsi, le Pr KOKOROKO insiste sur le fait que les revendications, quelque légitimes qu'elles fussent, ne sauraient porter atteinte au déroulement normal des activités pédagogiques et académiques et à la sécurité des personnes ainsi que des biens sur le campus universitaire. Il fustige la campagne de « manipulations, d'amalgames et de désinformations systématiques » qu'il met au débit d'étudiants se réclamant de la LTDE, dont il assure qu'elle n'a pas obtenu de récépissé auprès du Ministère de



Pr Dodji KOKOROKO, Pdt de l'Université de Lomé

l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales ni d'agrément auprès de la présidence de l'UL ; dirigée par un leader qui n'est pas inscrit à l'UL. En toute hypothèse, l'ancien vice-doyen de la Faculté de droit tient à rassurer l'ensemble de la communauté universitaire que des mesures ont été prises pour sécuriser le personnel et les biens sur le campus de Lomé. Et en appelle au sens civique et à la maturité des étudiants pour recentrer leurs revendications sur « l'universitaire »

LISTE A LA PREVERT DE REVENDICATIONS :

Les revendications portées par la LTDE dont les dirigeants de l'UL assurent n'en avoir pas reçu officiellement copie, constituent une véritable liste à la Prévert. Au total 25 exigences, dont une partie est déjà réalisée ou en cours de réalisation, une autre sortant du cadre des revendications estudiantines et une dernière difficilement réalisable, voire irréalisable.

Dans la première catégorie, il ya par exemple l'augmentation des tranches d'étudiants à 20.000 F par mois pour les allocataires et à 30.000 FCFA pour les boursiers. Elle est déjà prise en compte par le Ministère de l'Enseignement supérieur. Sur la réforme de LMD, une commission dirigée par l'ancien président de l'UL le Pr AHADZINONOU y planche depuis deux mois. Concernant l'équipement de la bibliothèque principale de documents récents et nécessaires, les autorités universitaires rappellent que quelques 11 millions d'ouvrages ont été réceptionnés au titre de l'année 2015-2016 et seront remis à la Bibliothèque universitaire (BU),

entièrement réhabilitée, dans les jours à venir. Dans le prolongement de cette politique d'ouvrages à la BU, la Faculté des Sciences Humaines et Sociales et la Faculté Des Sciences (FDS) bénéficieront de 10 millions d'ouvrages au titre de l'année 2016-2017.

L'ouverture annuelle des Masters et le respect des deux ans de formation sont des préoccupations que l'UL assure avoir déjà prises en compte, précisant que l'ouverture de nouveaux masters a été gelée pour mettre

de l'ordre dans l'organisation et la gestion. Ainsi, les Masters démarreront à la rentrée 2017-2018. Grâce à un effort du gouvernement, trois tranches d'allocations et de bourses ont été déjà versées, répondant à la revendication de payer la 3ème tranche avant le début des examens. Le reversement aux étudiants des frais de gestion GAB indûment perçus par ECOBANK est aussi effectif depuis les 05 juin. Concernant l'amélioration des conditions et du cadre de vie des étudiants, l'UL soutient qu'une étude de faisabilité sur l'institution d'une assurance maladie au bénéfice des étudiants en cours dans le cadre de la Commission présidée par le Pr E. BOKO. Et relève qu'une rénovation du restaurant universitaire est aussi en cours.

De même que la réhabilitation de 2 agoras et construction de deux nouveaux en plus (sur budget UL) prévue pour démarrer en juillet 2017, celle complète de l'auditorium du campus universitaire avec dotation de groupe électrogène (par Togo Cellulaire) ou encore la construction de toilettes publiques déjà entamée. Sans oublier le redémarrage du chantier de l'amphi 1500 en arrêt depuis 2011. Relativement à la demande de suppression de la mesure

interdisant aux étudiants d'étudier dans les amphis et salles en dehors des heures de cours, l'UL II explique qu'il s'est développé un marché privé de TD payants aux étudiants dans les amphis qui servent aussi de dortoirs ou de bistrot à certains étudiants. Ceci occasionne un gaspillage du courant électrique dont les arriérés s'élèvent à 1 milliard 300 millions. Avec la réhabilitation de ces amphis et dans le souci d'une bonne gouvernance, la mesure suivant laquelle « pas d'amphis ouvert en dehors des heures de cours » a été prise et sera maintenue. En période d'examen, des amphis dédiés seront mis à la disposition des étudiants.

Au titre des revendications « fantaisistes », il y a par exemple la mise en place d'une radio universitaire. Quoique particulière, l'UL indique être déjà en discussion avec la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) sur le sujet. Mais aussi l'organisation des états généraux de l'université qui ne relèvent pas d'une revendication estudiantine, l'introduction d'un cours de partenariat et de leadership alors qu'il n'appartient pas aux étudiants de définir la plaquette des cours. Autre curiosité : l'exigence de versements de bourses et allocations aux étudiants des universités et écoles privées.

MANIPULATION ET CHASSE A L'HOMME

Depuis le début de la crise sur le campus universitaire de Lomé, manipulation, désinformation et fake news ont contribué à attiser les tensions. Le point culminant a été la diffusion de vidéos et d'images destinées à choquer et à provoquer un sentiment de révolte dans l'opinion. La plus emblématique est celle-ci-contre présentée comme illustrative de la répression féroce des forces de l'ordre qui s'est abattue sur les étudiants la semaine dernière. Il n'en est rien. Elle date de janvier 2017 et fut publiée avec d'autres clichés sur le blog de nos confrères français Mediapart par JECMAUS, un activiste congolais se définissant comme combattant des droits de l'homme. Ses images étaient destinées à illustrer un article intitulé « Au pays du clan Sassou & Nguesso, deux choses : la vie et la mort », qui dénonçait ce qu'il décrivait comme des massacres dans la région du Pool, dans le contexte de la réélection du président congolais.

Cette manipulation par l'image est aussi doublée d'une chasse à l'homme. Celle du président de l'Université. Dont certains prennent prétexte de la situation sur le campus pour lui régler des comptes. Dans l'impossibilité de le confondre sur ses compétences indiscutables, son management établi et ses résultats incontestables en très peu de temps, ils instruisent à son encontre le procès en sorcellerie dans lequel excellent certains Togolais, généralement en panne d'arguments : sa proximité avec le président de la République. Comme si l'un des plus jeunes agrégés de la sous-région, au

parcours exceptionnel et à la technicité louée, avait besoin d'une proximité pour que cette compétence soit reconnue. La vraie question pour interpellier Dodji KOKOROKO, au-delà de l'embrouillamini que certains essaient d'entretenir autour de certaines légitimes revendications des étudiants, devra être de savoir si les conditions d'études des jeunes togolais, s'en trouvent améliorées depuis son arrivée à la tête de l'UL. Assurément oui ; beaucoup d'efforts ont été consentis et des chantiers en cours. Pour tout le reste, l'on est face à ce que l'homme peut avoir de plus primaire et de plus détestable en société : l'envie et la méchanceté gratuites.



lone mtu alivyo fanywa hiyo dunia

Le Togolais Edem K. Tengue parmi les 20 Young Leaders de la fondation AFRICA FRANCE

✎ Ibrahim SEYDOU

Le 3 juillet prochain s'ouvre le programme Young Leaders Africa France, initié pour la première fois cette année par la fondation AfricaFrance avec le soutien de l'Agence Française de Développement (AFD). Vingt (20) très hauts potentiels d'Afrique et de France, choisis au terme d'une sélection à laquelle ont postulé 569 candidats venus de 43 pays, se réuniront durant 5 jours dans un esprit de promotion d'exception pour échanger, partager leurs expériences, renforcer les relations entre secteurs privés français et africain, développer une vision et un leadership communs et accélérer la transition vers un développement durable, autour de la thématique « Numérique et Développement ». Parmi eux, le Togolais Edem Kokou TENGUE, directeur général du transporteur maritime Maersk Line.

Lancé au cours du deuxième trimestre de cette année par la fondation AfricaFrance avec le concours de l'AFD, le programme Young Leaders Africa France a pour objet d'identifier, de réunir, de valoriser les très hauts potentiels africains et français dans un esprit de « promotion » d'exception. Il s'agit pour les initiateurs de rassembler une nouvelle génération de jeunes leaders, de renforcer les relations entre secteurs privé français et africain, et de développer une vision et un leadership communs pour une croissance et un développement

durables et inclusifs.

Le programme a un triple objectif : se rapprocher et constituer des réseaux, se former en construisant un leadership et des visions communes, se développer en expérimentant et en mettant en œuvre ensemble.

TRES SELECTIVE :

Pour cette première édition, près de 600 candidatures ont été reçues en un mois, soit 418 hommes et 151 femmes, de 32 ans d'âge moyen, issus de 43 pays. Au final, 20 profils ont été sélectionnés, 13 hommes et 7

femmes, de 33 ans d'âge moyen, aux activités liées à des domaines aussi variés que l'éducation, l'agriculture, le développement durable, les NTIC ou les sciences.

Le comité de sélection pluridisciplinaire composé de personnalités de premier plan telles que Jérémie Pellet de l'AFD, Jean Michel Severino, d'Investisseurs&Partenaires, Samir Abdelkrim de StartUp BRICS, Fernand Adjahossou d'Orange, ou Françoise Le Guennou-Remarck du groupe CFAO, entre autres, ont eu à sélectionner des profils avec un engagement démontré pour le développement du continent et experts dans leurs domaines respectifs (éducation, énergies, agrobusiness, numérique,...). Parmi eux, le Togolais Edem TENGUE.

PROMOTION ET PARTAGE :

Notre compatriote et ses dix-neuf (19) autres promotionnaires, auront le privilège de suivre une session exceptionnelle à Paris du 3 au 7 juillet. Pensé pour renforcer le leadership des participants, le programme intense qu'ils vivront au cours de cette période et qui



Edem Tengue

PARCOURS IMPRESSIONNANT

Edem K. TENGUE est âgé de 36 ans et titulaire d'un diplôme supérieur en finance de l'Université de Leicester et d'un Master en Administration publique et développement de l'Université de Birmingham (Grande Bretagne).

Il est par ailleurs inscrit à l'ordre des experts comptables d'Australie. Il construit sa carrière chez Maersk Line qu'il rejoint en 2003 à Copenhague (Danemark) avant d'être muté en Suède en 2005. Il rejoint par la suite Maersk Togo où il fut successivement

directeur financier en 2008, directeur commercial en 2011, avant de prendre l'administration et la direction générale en 2016. Entre 2011 et 2014 il était parallèlement consultant en finance auprès du cabinet Afrilex & IT Consulting. En 2015 il cofonde et devient associé-Gérant d'Emergence Capital, une société d'apporteur d'affaires auprès du marché financier régional de l'UEMOA.

Edem TENGUE est membre du bureau exécutif de l'Association des grandes entreprises du Togo (AGET)

a été conçu sur mesure, s'articulera autour de réflexions communes face à des enjeux, notamment économiques, qui marquent notre génération : nouveaux modes de financement, entrepreneuriat, économie collaborative et circulaire, transformation digitale des entreprises, méthodes de management de demain, responsabilité sociétale et vivre-ensemble...

Ce sera également l'occasion pour AfricaFrance en quelques jours de sensibiliser les élites françaises, économiques, politiques, intellectuelles, au renouveau africain,

à ce grand continent qui influencera, chaque jour, le monde de demain

Les 5 jours seront par ailleurs ponctués de rencontres privées avec des personnalités françaises de premier plan (parmi elles : Bruno Mettling, Jean-Michel Severino, Lionel Zinsou, Rémy Rioux, Nicolas Hazard, etc.) mais aussi d'accès à des visites exclusives de sites majeurs de la scène économique, académique et culturelle.

La deuxième session du programme se tiendra sur le continent africain en octobre 2017, à Abidjan, Tunis et Nairobi.

CEDEAO :

(Suite de la page 4)

« Soyons positifs. Qu'est-ce qui est bien pour la CEDEAO aujourd'hui ? Est-ce qu'il faut laisser les Chinois et les Indiens dominer nos économies ou avoir un partenaire de chez nous, un nouveau membre de la CEDEAO qui puisse alimenter le développement de façon endogène au lieu d'être toujours exogène et d'être de l'Europe » s'interroge l'ancien professeur d'université.

Et d'insister : « Après tout, pourquoi ne pas préférer les grandes entreprises marocaines à celles chinoises, indiennes...? Les Marocains sont plus proches de nous, nous parlons la même langue, le français. Nous avons une communauté de langue, une communauté de culture française que n'ont pas les Chinois, ni les Indous. Le dialogue entre nous ainsi que l'intégration seront donc plus faciles. Cela permettra un peu plus

de dynamisme dans les négociations avec l'UE, surtout dans les Accords de Partenariat Economique (APE) que nous négocions actuellement pays par pays. En unissant nos forces avec le Maroc, plus habitué que nous à négocier et davantage indépendant de la France et de l'UE, nous pèserons davantage.

Les investissements européens, au lieu de s'orienter vers les pays émergents d'Asie comme c'est le cas depuis 20 ans, se feront au profit de la CEDEAO dans le cadre des APE. Grâce aux Marocains, la zone UEMOA s'est beaucoup enrichie des investissements dans l'informatique, les NTIC, les banques. Cela nous a permis d'améliorer nos conditions économiques et de l'information, ce qui est très important. En devenant membre, lesdits investissements vont s'accroître plus facilement et

renforcer nos économies, créer des emplois et faciliter les transferts de technologie.

Nos cadres au lieu de fuir à l'étranger, resteront sur place, créant des familles intellectuelles et de cadres, qui prendront le relais ».

MODELE :

Sur le plan des libertés locales et de la décentralisation, certains pays de la CEDEAO comme le Ghana sont très avancés. D'autres comme le Togo viennent de s'y lancer ou d'y retourner. Le Maroc qui a consenti d'importants efforts pour adapter son cadre réglementaire et institutionnel à sa réforme constitutionnelle de 2011 a franchi en 2015 une étape importante dans son processus de décentralisation avec la réforme territoriale, et les élections

régionales et communales qui se traduisent par le transfert progressif des compétences de l'Etat vers les collectivités locales. Il pourrait donc être une source d'inspiration.

Sur un plan environnemental, le Maroc, organisateur de la COP22 a été le deuxième pays africain à s'engager dans la réduction de ses gaz à Effet de serre. Il pourrait ainsi servir de modèle et de guide aux autres Etats de la CEDEAO dans leurs efforts de respect des normes environnementales tout en essayant de conduire une industrialisation de leur économie.

Sur le plan culturel et de l'éducation, les brassages entre les universités et les grandes écoles permettront un transfert de technologie vers les autres états de la CEDEAO dans les domaines où le Maroc a déjà pris de

l'avance comme dans l'aéronautique et l'automobile.

Quant à l'objection sur le fait que le Maroc n'a pas de continuité territoriale avec les autres Etats de la CEDEAO, notons que le Cap-Vert qui est un Etat insulaire n'en a pas non plus, au surplus, le traité révisé de la CEDEAO de 1993, avait comme signataire la Mauritanie qui est frontalière avec le Maroc. Une solution serait alors de faire revenir la Mauritanie dans la CEDEAO dans la même foulée.

Elle suppose que les frères Mauritaniens et Marocains laissent de côté leur différends sur certaines questions notamment celle du Sahara Espagnol (Ex Rio de Oro) même si elle implique des enjeux miniers avec la découverte d'importants gisements de phosphates à Bou Craa.

MARCHES PUBLICS :

Moins de 50 % d'exécution des plans prévisionnels en 2016

Depuis plusieurs années, à l'instar des autres pays de l'Union économique monétaire ouest-africaine (UEMOA), le Togo s'est obligé à la transparence dans les passations des marchés publics, à travers une batterie de mécanismes, essentiellement dictés par des normes communautaires. De fait, au début de chaque année, des plans prévisionnels de passation des marchés publics sont élaborés.

Outils de programmation du processus de passation.

Selon les statistiques publiées par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics du Togo, sur 2763 dossiers d'appel à concurrence prévus en 2016, seuls 1028 ont été montés et validés par le corps de contrôle, soit

de l'élaboration des dossiers d'appel à concurrence influence selon l'ARMP, les autres étapes de la procédure de passation puisque l'établissement du dossier d'appel à concurrence est un préalable indispensable au lancement de la procédure.

Quant aux procédures ouvertes, seules 31,5% ont abouti à l'étape d'attribution contre 39,7% pour les consultations restreintes. On note comme à toutes les étapes, que le taux de réalisation des procédures relatives aux prestations intellectuelles est toujours bas par

prévus pour être approuvés l'ont été effectivement. Parmi ces marchés, on constate que le taux d'approbation de ceux résultant des procédures ouvertes (34%) est plus élevé que celui des marchés de consultations restreintes (32,9%).

200 MILLIARDS FCFA DE MARCHES APPROUVES.

En 2016, le montant total des marchés publics approuvés s'élève à environ

prévisionnels de passation des marchés publics de 2016 qui ont été réalisées. Les raisons évoquées par les autorités contractantes pour expliquer un niveau de réalisation aussi faible sont multiples, et ont trait entre autres :

- A l'inscription des idées de projet sur les plans de passation alors que les préalables à ces procédures ne sont pas encore réalisés (absence d'études, de spécifications techniques, etc) ;

TAUX D'ELABORATION DES DOSSIERS D'APPEL A CONCURRENCE				
PROCEDURES		PREVISION	REALISATION	TAUX (%)
Procédures	Fournitures et/ou services travaux	920	298	32,4
	Prestations intellectuelles	161	48	29,8
Ouvertes				
Total 1		1081	346	32,0
Consultations restreintes	Fournitures et/ou services travaux	1543	647	41,9
	Prestations intellectuelles	139	35	25,2
Total 2		1682	682	40,5
Ensemble des procédures		2763	1028	37,2

Source : ARMP.

TAUX DE REALISATION A L'ETAPE D'ATTRIBUTION				
PROCEDURES		PREVISION	REALISATION	TAUX (%)
Procédures	Fournitures et/ou services travaux	996	296	32,7%
	Prestations intellectuelles	182	41	24,8
Ouvertes				
Total 1		1178	337	31,5
Consultations restreintes	Fournitures et/ou services travaux	1588	591	40,9
	Prestations intellectuelles	152	37	26,8
Total 2		1740	628	39,7
Ensemble des procédures		2918	965	36,4

Source : ARMP

un taux de réalisation de 37,2%. L'analyse selon le type de procédure montre que le taux d'élaboration des dossiers d'appel à concurrence relatifs aux procédures ouvertes (appels d'offres ouverts et les manifestations d'intérêts) est plus faible (32%) que celui des dossiers des procédures de

37% DE DOSSIERS PUBLIES. Sur la période, parmi les 2767 dossiers qui devraient être publiés, seuls 1053 l'ont été, soit un taux de publication de 37,8%. Les dossiers relatifs aux procédures d'appel d'offres pour les fournitures et travaux ont été

rapport à celui des procédures qui concernent les travaux et les fournitures et/ou services. Cette situation peut, selon les représentants des autorités contractantes, s'expliquer par la complexité des procédures de prestations intellectuelles par

200 milliards de FCFA. Il représente 49,3% du montant total des marchés prévus sur les plans prévisionnels de passation validés l'année dernière. Au total, avec 50,1%, le montant des marchés approuvés issus des procédures ouvertes est plus élevé que celui des procédures de consultations

- Au manque de personnel dédié à la gestion des marchés publics au sein des autorités contractantes ;
- Au manque de moyens financiers pour les personnes responsables des marchés publics afin de

TAUX D'ELABORATION DES DOSSIERS D'APPEL A CONCURRENCE				
PROCEDURES		PREVISION	REALISATION	TAUX (%)
Procédures	Fournitures et/ou services travaux	920	298	32,4
	Prestations intellectuelles	161	48	29,8
Ouvertes				
Total 1		1081	346	32,0
Consultations restreintes	Fournitures et/ou services travaux	1543	647	41,9
	Prestations intellectuelles	139	35	25,2
Total 2		1682	682	40,5
Ensemble des procédures		2763	1028	37,2

Source : ARMP.

TAUX DE REALISATION A L'ETAPE D'APPROBATION DES MARCHES PUBLICS				
PROCEDURES		PREVISION	REALISATION	TAUX (%)
Procédures	Fournitures et/ou services travaux	994	317	31,9
	Prestations intellectuelles	157	74	47,1
Ouvertes				
Total 1		1151	391	34,0
Consultations restreintes	Fournitures et/ou services travaux	1612	540	33,5
	Prestations intellectuelles	146	38	26,0
Total 2		1758	578	32,9
Ensemble des procédures		2909	969	33,3

Source : ARMP.

consultation restreinte (40,5%). Cette faiblesse constatée au niveau

publiés à 33,3% contre 21,5% pour les demandes de propositions.

travaux. En outre, seuls 33,3% des marchés

restreintes. En définitive, ce sont seulement un peu plus de 4 procédures sur 10 programmés dans les plans

s'attacher les services des experts chargés d'élaborer les spécifications techniques des biens ou services à acquérir.

Une plateforme à destination des entreprises pour faciliter l'identification des experts

✎ Ibrahim SEYDOU

Afin de faciliter aux entreprises en Afrique l'identification des experts qui peuvent les appuyer dans la mise en place de leur projet ou dans la réalisation de leurs activités, un cabinet basé à Yaoundé (Cameroun), a mis en place une plateforme dénommée ACAEXPERTISE.

En plus de permettre l'identification des experts dans différents secteurs d'activités, la plateforme offre un cadre dans lequel les échanges sécurisés peuvent se faire, aussi bien pour définir le cahier des charges (termes de référence, deadline, livrable), que pour rémunérer les experts à l'issue de leur prestation, indique l'initiateur Didier AKUE, consultant associé d'Acaexpertise. L'ambition de son cabinet indique-t-il, est « d'aider les entreprises africaines francophones à grandir et à s'adapter aux nouveaux défis de notre temps »

C'est un outil destiné aux entreprises qui recherchent l'appui d'experts pouvant les aider à surmonter leurs difficultés, ou à mettre en place leur projet dans différents secteurs (ingénierie, agro industrie, finance, droit, management, sécurité, qualité...),

COMMENT ÇA MARCHE :

Les entreprises décrivent leurs besoins à la plateforme. Les projets peuvent être ponctuels ou structurants et nécessiter un consultant ou une équipe d'experts dans différentes filières (agro industrie,...) ou secteurs (industrie ou service).

Via un menu déroulant, l'entreprise choisit le domaine dans lequel elle a besoin d'expertise. Les domaines peuvent être transversaux ou techniques à l'exemple de la filière viande bovine. La plateforme propose alors tous les experts enregistrés dans ce domaine. Deux étapes essentielles. D'abord la description des besoins. En fonction de son projet, l'entreprise choisit le ou les profils d'experts qu'elle souhaite recruter. Tous les consultants et professionnels de la plateforme sont préalablement sélectionnés

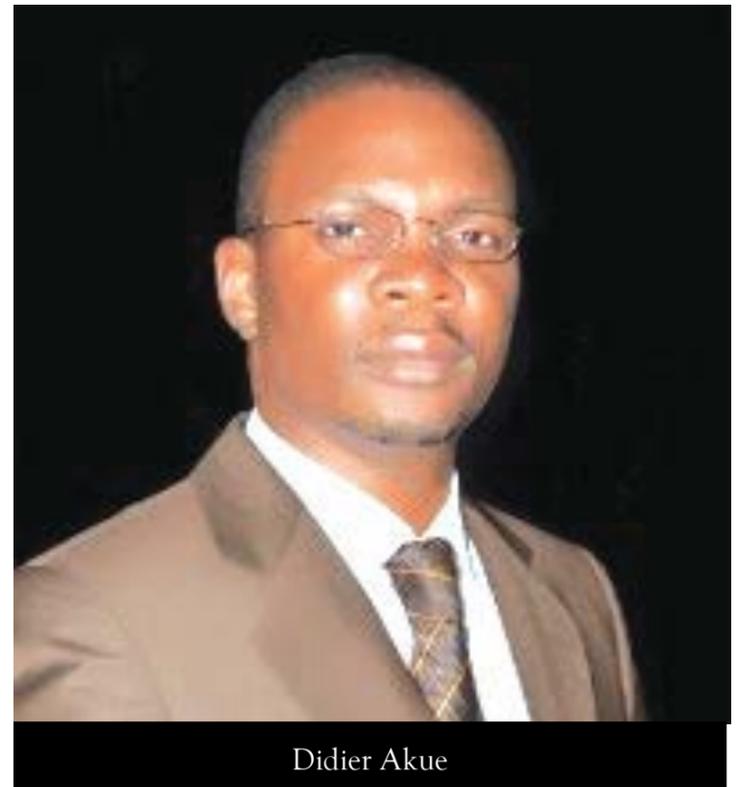
par les équipes d'ACA sur la base de leurs expériences avérées (grâce aux références vérifiées). Les équipes de la plateforme ACA assurent le bon fonctionnement du dispositif et un service d'aide en ligne.

Une fois le contact établi entre l'entreprise et le ou les experts via une messagerie interne à la plateforme, vous convenez ensemble des objectifs précis de la mission, des livrables, du planning et du coût global (honoraires et autres frais éventuels tels que le déplacement).

Etape de l'identification des experts

L'expert est prévenu dès que le montant des prestations est provisionné par l'entreprise au près de la plateforme. Il démarre ainsi sa mission.

La prestation est réalisée conformément aux termes de



Didier Akue

référence. Elle doit être validée par l'entreprise

La rémunération de l'expert est effectuée par la plateforme ACA via un moyen de paiement sécurisé.

Le fonctionnement de la plate

forme est simple et fiable, assure monsieur AKUE.

Il est expliqué par une animatrice à travers une vidéo et détaillé dans la rubrique «AIDE», tous disponibles sur la page d'accueil du www.acaexpertise.com.

Signature de conventions entre l'Agence française de Développement et le ministère de l'Economie et des Finances.

✎ Ibrahim SEYDOU

Le ministre de l'Economie et des Finances, M. Sani YAYA, l'ambassadeur de France au Togo, M. Marc FONBAUSTIER et le directeur-adjoint du département Afrique sub-saharienne de l'Agence française de développement (AFD), M. Yazid BENSAID, ont signé le 15 juin dernier dans les locaux du ministère, trois conventions de financement, selon un communiqué de presse publié par l'ambassade de France au Togo.

Le ministre de l'Economie et des Finances, M. Sani YAYA, l'ambassadeur de France au Togo, M. Marc FONBAUSTIER et le directeur-adjoint du département Afrique sub-saharienne de l'Agence française de développement (AFD), M. Yazid BENSAID, ont signé le 15 juin dernier dans les locaux du ministère, trois conventions de financement, selon un communiqué de presse publié par l'ambassade de France au Togo.

Par ces conventions, l'une pour le renforcement de la formation professionnelle agricole et industrielle au Togo et les deux autres pour la poursuite des actions d'amélioration de l'alimentation en eau potable de la ville de Lomé, l'AFD met à la disposition de l'État togolais un total de 22 millions d'euros (14,4 milliards de francs CFA) de subventions.

Une première convention de 7 millions d'euros (soit 4,6 milliards

de francs CFA) permettra le financement du renforcement de la modernisation de la formation professionnelle dans le secteur agricole et rural à travers des appuis à

l'ensemble des centres de formation agricole rurale du pays mais aussi pour l'extension du Centre de formation aux Métiers de l'Industrie (CFMI). Ce projet fait suite à un premier projet de modernisation de la formation professionnelle qui avait en particulier visé à la création du CFMI et au renforcement et équipement de trois lycées d'enseignement technique, projet de 6 millions d'euros (soit 4 milliards de francs CFA) qui est en cours d'achèvement.

Les deux autres conventions, d'un montant total de 15 millions d'euros (soit 9,8 milliards de francs CFA), dont près de 7 millions sur des ressources issues du 11^{ème} Fonds Européen de Développement (FED) délégués par l'Union européenne à l'AFD, serviront à la poursuite des travaux d'amélioration du réseau d'eau potable de Lomé, en partenariat avec la SPEau et la TdE.

Un premier projet d'appui au renforcement du réseau d'eau potable de Lomé a été financé par l'AFD avec un montant de 11 millions d'euros de subvention, projet qui s'est achevé fin 2016.



Echange de documents entre le ministre des finances (à droite), l'Ambassadeur de France (au milieu) et le DGA de l'AFD

La BAD et la JICA signent un prêt de 300 Millions \$ en faveur du secteur privé en Afrique

✎ Ibrahim SEYDOU

L'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) a signé le 15 juin dernier à Abidjan (Côte d'Ivoire), avec la Banque africaine de développement (BAD) un accord de prêt de 34,41 milliards de yens (soit environ 300 millions de dollars US) en faveur du secteur privé en Afrique, a-t-on appris dans un communiqué publié par l'institution bancaire panafricaine.

Selon la BAD, ce prêt s'inscrit dans le cadre de l'Assistance renforcée au secteur privé en Afrique (dite par acronyme anglais EPSA, pour Enhanced private sector assistance). Il s'agit là du septième prêt d'assistance au secteur privé en Afrique octroyé par le Japon avec le soutien de la BAD. Assorti d'un taux d'intérêt de 0,35 %, celui-ci est remboursable sur une période de 40 ans, après un délai de grâce de 10 ans. Ce prêt est destiné à stimuler la croissance économique et à réduire la pauvreté en Afrique,

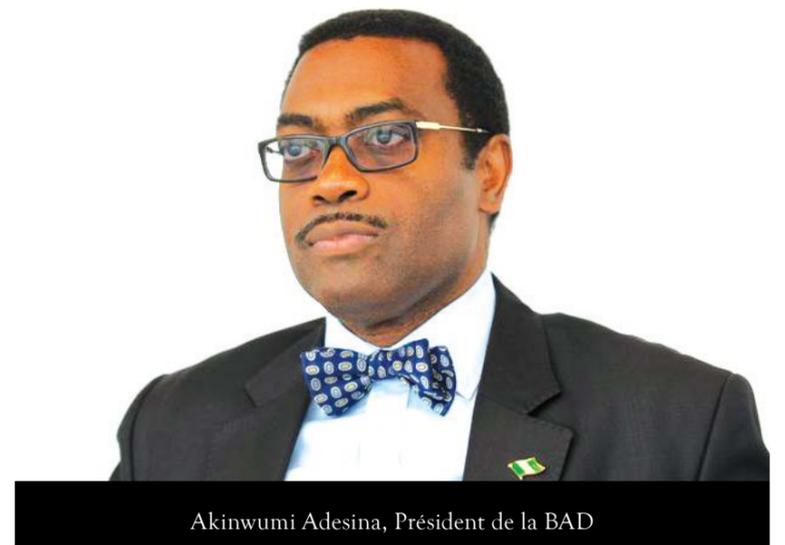
en soutenant le secteur privé via le guichet non souverain de la BAD.

Cet accord de prêt marque la fin de la deuxième phase de l'initiative EPSA et le début de la troisième, annoncée lors de la sixième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD), en août 2016, à Nairobi, au Kenya. Le Japon et la BAD avaient alors convenu d'engager ensemble plus de trois milliards de dollars US sur les trois prochaines années, en

faveur du secteur privé en Afrique.

Le premier prêt d'assistance au secteur privé que la JICA avait accordé à la BAD a été signé en 2007, pour un montant de 100 millions de dollars EU. Ce septième prêt porte à 1,5 milliard de dollars US le total cumulé des prêts accordés dans le cadre d'EPSA depuis lors.

L'initiative EPSA compte en fait trois composantes : les prêts au titre d'assistance au secteur privé, tel que celui qui vient d'être octroyé ; la



Akinwumi Adesina, Président de la BAD

Facilité de cofinancement accéléré pour l'Afrique (ACFA par acronyme anglais) pour le cofinancement du secteur public (conjointement avec

la JICA) ; et le Fonds d'assistance au secteur privé africain (FAPA), un fonds fiduciaire thématique multi-donateurs que gère la Banque.

WARI délocalise son siège à Lomé, la presse sénégalaise s'en émeut

✎ Ibrahim SEYDOU

Ce sont nos confrères sénégalais de Libération qui ont publié l'information en milieu de semaine dernière. La société WARI, l'un des fleurons de l'économie du pays de la Teranga, aurait délocalisé son siège social à Lomé. Pour bon nombre de commentateurs, ce transfert est un scandale dont ils s'interrogent sur la motivation.

C'est dans son édition du 15 juin dernier que le quotidien dakarois Libération a annoncé que le siège social de WARI a été transféré au Togo depuis le 06 août 2015, aux termes d'une assemblée générale convoquée à cet effet.

Ce changement dont les services fiscaux sénégalais avaient été informés, a été confirmé selon nos confrères par l'administration fiscale togolaise qui a indiqué, dans ce sens, avoir délivré une carte d'opérateur unique. Mais aussi par Samuel SANWOGO, directeur du Centre des Formalités des Entreprises (CFE). De fait, l'adresse de WARI est désormais Rue des Sarrasins Aboye à Nyekonakpoé (Lomé).



Kabirou MBODJE, PDG de Wari

Depuis la publication de cette information, le Président Directeur

Général (PDG) de Wari, Kabirou MBODJE, n'a fait aucune déclaration à la presse. Elle est cependant très

commentée dans la presse qui en fait une affaire nationale, reprochant à l'homme d'affaires son manque de patriotisme. De fait, Dakar Matin croit savoir que c'est pour « isoler davantage les actionnaires » et gagner sa « guéguerre contre les membres fondateurs de Wari », que le PDG a décidé ce transfert de siège, alors que plus de 80% de l'activité est réalisé au Sénégal, note-t-il. « En termes simples, quand un client effectue un envoi Wari à partir de Touba, le bénéficiaire le retire à Tambacounda, et c'est le Togo qui profite des retombées. Les répercussions négatives sont automatiques sur nos finances publiques : le Sénégal est dépouillé de recettes fiscales substantielles sur une activité réalisée par notre pays à plus de 80% » s'émeut notre confrère. Regrettant, à l'instar de beaucoup d'autres journaux, d'avoir « tôt fait de chanter

le patriotisme de monsieur MBODJE après son rachat de l'opérateur de téléphonie TIGO. »

Pour rappel, lancé en 2008, Wari qui veut dire en dioula argent, richesse ou finances, est un ensemble de solutions organisées autour d'une plate-forme et destinées à répondre aux besoins du grand public.

Ses services peuvent être utilisés directement ou à travers différents types de supports tels que le téléphone mobile, la carte, un compte ou à travers des intermédiaires qui sont des agents Wari. Il propose une large variété de produits et services : les paiements de factures (eau, électricité, abonnement TV), l'achat de crédit téléphonique à moindre coût, le transfert d'argent, entre autres, quel que soit le moyen de paiement (cash, carte, etc.).

Assemblée générale du groupe Ecobank : Une émission de 400 millions de dollars pour remettre à flot la banque

✎ Marc ABOFLAN

Les dirigeants d'Ecobank Transnational Incorporated (ETI) et les actionnaires de la banque ont tenu ce 16 juin, au siège de l'institution à Lomé, leur 29^{ème} assemblée générale ordinaire, précédée d'une session extraordinaire. Sur fond de tensions avec des résultats nettement à la baisse.

Principal groupe bancaire panafricain indépendant créé au Togo en 1988, Ecobank est une banque universelle qui offre des produits et services de la banque de grande clientèle, banque de détail, banque d'investissement et des services monétiques aux gouvernements, aux institutions financières, aux sociétés multinationales, aux organisations internationales.

Ces assemblées se tiennent à un moment où les indicateurs financiers de la banque sont au rouge, impactés, entre autres, par les créances

douteuses devenues inquiétantes, et la forte dépréciation du naira par rapport au dollar.

Au 31 décembre 2016, la banque a affiché un résultat net déficitaire de 80,78 millions de dollars, avec des créances qui se situent à 864 millions de dollars, en hausse de 62% par rapport à 2015. Au premier trimestre 2017, le résultat a connu une baisse de 25%, se chiffrant à 61 millions de dollars, contre 81 millions au premier trimestre 2016. Même tendance pour le total bilan, qui s'établit à 20 milliards de dollars (12 542 milliards

FCFA), en baisse de 12% par rapport à la même période l'année précédente.

Par ailleurs, au rang des activités de ces assises - précédées d'un conseil d'administration qui a lieu dans la journée- la ratification de la cooptation de Greg Davis, le directeur financier du groupe au conseil de l'institution, et l'adoption d'une résolution devant conduire à l'émission d'obligations convertibles de 400 millions de dollars, dont 300 millions de dollars à proposer aux actionnaires actuels de la banque.

REBOND

Lors de cette 29^{ème} assemblée générale, les actionnaires ont approuvé l'émission de 400 millions de dollars d'obligations convertibles.

Les fonds sont destinés à rembourser le prêt-relais nécessaire pour créer un instrument dénommé « Resolution Vehicle » permettant de gérer le portefeuille de prêts hérités d'Ecobank et d'optimiser les maturités du portefeuille de dette du Groupe.

Le Président du Groupe, Emmanuel Ikazaboh, s'est félicité de l'intérêt suscité par cet emprunt. Il a toutefois reconnu la situation difficile traversée par Ecobank qui ne pourra

verser de dividendes cette année aux actionnaires.

«Malgré les difficultés macroéconomiques qui persistent, toutes nos activités progressent. Nous accordons la priorité à la discipline des coûts, à un contrôle strict du crédit et à la numérisation de nos services pour améliorer l'expérience client. Nous résolvons de manière proactive la question des prêts hérités, et nous avons récupéré 2 millions de dollars au premier trimestre 2017. J'ai confiance dans le fait que ces progrès se traduiront par de meilleurs résultats du Groupe Ecobank désormais», a déclaré de son côté Ade Ayeyemi, le directeur général.

En 5 ans, plus de 12.000 grossesses précoces ont été enregistrées en milieu scolaire.

✎ Essenam KAGLAN

Les grossesses précoces ou celles qui sont non désirées sont des obstacles à l'épanouissement professionnel et personnel. En milieu scolaire, plus d'une élève ont vu leur cursus s'arrêter ou perturbé à cause d'une grossesse. Entre isolement et discrimination, ces jeunes femmes paient au prix fort leur petit instant d'égarement. Etat des lieux avec des statistiques inquiétantes !

«Chaque année, ce sont plus d'une centaine de jeunes filles qui tombent enceinte au cours de leur cursus scolaire et ce, malgré les campagnes de sensibilisation organisées par le ministère de tutelle et les organisations internationales intéressées par le sujet», regrette Hervé BAINI, responsable Jeune à l'Association togolaise du bien-être familial (ATBEF). De fait, selon le ministère de l'Action sociale, entre les années 2009 et 2013, 12 343 cas de grossesses ont été enregistrés en milieu scolaire. Pour la seule année scolaire 2012-2013, ce sont 7000 cas qui ont été signalés. Le phénomène n'épargne pas les enfants du cours primaire dont l'âge est compris entre 8 et 12 ans.

Le phénomène est moins important dans la région maritime que dans les autres zones du pays. A Kpalimé dans la région des Plateaux par exemple, au cours de l'année scolaire 2013-2014, il y a eu 84 cas de grossesse au 1^{er} cycle du secondaire. Parmi elles, 24 jeunes femmes ont poursuivi les cours dans leur état, 57 ont abandonné les cours et 3 ont avorté. Au 2^{ème} cycle du secondaire, 19 cas de grossesses ont été dénombrés. 10 ont poursuivi les cours, 7 ont abandonné et 2 ont avorté.

Entre 2014-2015, ce sont 129 cas qui ont été enregistrés au collège, dont 44 élèves ont poursuivi les cours, 78 ont abandonné 7 cas d'avortement. Au second cycle, il a été identifié 55 cas dont 12 ont poursuivi les cours,

23 ont abandonné et 10 ont avorté. Au cours du 1^{er} trimestre de l'année 2015-2016, sur les 2 cycles confondus 97 cas ont recensés.

Dans la région centrale, 559 cas de grossesses ont été enregistrés entre 2009 et 2016. De 2009 à 2012, la région de la Kara a enregistré 1004 cas.

GALERE :

« Je n'aurais jamais imaginé que je traverserai toutes ces difficultés à cause d'une simple grossesse. On aurait dit que j'avais la peste » témoigne Amélé, jeune maman, tombée enceinte en classe de 3^è. « Presque tous mes amis ont coupé le pont avec moi. Les voisins ricanaient derrière moi. Même à l'église que je fréquentais, je n'ai perçu aucun signe de tolérance » raconte-t-elle, mère. Même galère chez Sophie, âgée de 20 ans, qui prépare son baccalauréat dans un lycée privé à Tsévié. Elle a dû changer de ville, quittant Lomé pour poursuivre ses études après son accouchement. « Je ne pouvais pas supporter qu'on me dévisage en me voyant de nouveau dans ma tenue scolaire »

Monsieur BAINI confirme ces moments de stress, d'angoisse, de pleurs et de stress. « Ce n'est pas facile pour elles de venir à l'école avec un corps qui crie haut et fort leur péché. Pour les garçons, le problème ne se pose même pas. En presque 30 années d'enseignement, je n'ai vu qu'une seule fois où une jeune femme a eu le courage de poursuivre ses

études dans un état pareil» affirme-t-il.



Des jeunes élèves enceintes

Très conservatrice, la population supporte difficilement l'idée qu'on puisse tomber enceinte avant l'âge. Pour preuve, aucune des jeunes femmes interviewées dans le cadre de cet article n'a voulu que son identité soit complétement dévoilée. « C'est pour ça, qu'on dispose d'un centre de jeunes où les jeunes sont accompagnés par des spécialistes afin de les aider à traverser des moments pareils quand elles surviennent », confie le responsable jeune de l'ATBEF.

Toutefois, même si elles sont rares, il existe des cas plus heureux. « Quand nous étions en terminale, une des nôtres est tombée enceinte.

Contrairement à ce qui se dit, elle a été chouchoutée par les professeurs et les camarades. Loin d'être discriminée, tous étaient à ses petits soins », se souvient Carole N'yuidji, une jeune universitaire. Des exemples qui se rencontrent plus souvent dans les écoles privées que publiques.

à 3 ans d'emprisonnement et d'une amende de 200000 à 500000 FCFA pour certaines infractions et de 1 an à 5 ans d'emprisonnement et de 500000 à 1000000 FCFA d'amende pour des tentatives d'avortement.

SENSIBILISATION :

Les grossesses précoces restent l'une des grandes causes pour les organismes internationaux et les acteurs de la société civile. Elles sont à la base de l'arrêt des études pour bon nombre de jeunes ou la compromission de leur parcours scolaire ou professionnel.

De fait, de Plan Togo au Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), on se mobilise pour des campagnes de prévention et pour attirer l'attention des décideurs sur l'ampleur du phénomène. Ils militent pour la sensibilisation et davantage d'autonomisation financière des femmes afin de réduire leur pauvreté. Pour le psychologue Joseph AKAKPO, il faut encourager l'éducation sexuelle à l'endroit des jeunes. « L'adolescence est une période cruciale d'apprentissage.

Le corps, les pulsions, les sentiments, les relations à l'autre, la fécondité et le projet de vie, se découvrent à cette période. L'apprentissage permet de faire l'unité entre tout ça pour garder les commandes de sa vie. Nous faisons des choix dans notre vie, vis-à-vis de nous mêmes et des autres. Pour choisir il faut connaître et donc se former », relève-t-il.

Cette approche réduirait selon lui, le nombre de mariages précoces et d'avortements clandestins.

✎ Albert AGBEKO

Comment concilier le jeûne du Ramadan avec les activités professionnelles

Quatrième pilier de la religion musulmane, le Ramadan est une recommandation divine et représente pour le musulman un mois de piété, de charité et de frugalité. Il consiste pour le croyant dont l'âge dépasse la puberté, à l'exception des malades et du voyageur, de se priver du manger, de boire, de fumer, d'avoir des relations sexuelles du lever au coucher du soleil. Dans ce contexte, comment les croyants arrivent-ils à résoudre la difficile équation entre le jeûne et leurs activités professionnelles, surtout celles qui imposent des efforts physiques ?

Le Ramadan reste une période éprouvante pour le fidèle. Le jeûne ne cause pas seulement une diminution du rendement professionnel. Quelle que soit sa carrure, une personne qui n'absorbe ni aliment ni boisson durant toute la journée présente un plus grand risque de causer un accident de la route ou de commettre une erreur professionnelle puisque ses facultés cognitives sont réduites par le manque de nutriment et d'eau.

De nombreux métiers demandent un grand niveau de vigilance.

Opérer de la machinerie lourde, manipuler des substances chimiques toxiques ou inflammables, doser des médicaments ou procéder à une opération chirurgicale peut être très risqué pour le jeûneur ou pour toute personne dont la sécurité est sous sa responsabilité. La faim et la déshydratation peuvent diminuer la capacité de concentration. Et d'efficacité, notamment dans les métiers où le physique est sollicité. « Durant le mois de ramadan, je ne fais pas de pause pour déjeuner comme je le fais d'habitude. Je ne mange ni ne

boit. Parfois, j'ai mal au crâne mais la faim et la soif c'est dans la tête. Je n'y songe pas. Je n'ai pas besoin de me distraire en pensant à autre chose et je n'ai jamais rompu le jeûne avant l'heure fixé », confie Salifou, un docker croisé alors qu'il revenait de la mosquée du Port.

Moussa Tchagodomou, mécanicien à deux roues, nous entretient sur les mêmes difficultés : « notre métier est très pénible. On se réveille de bonne heure et on jeûne. Tout ceci fatigue notre organisme et il est

difficile de tenir jusqu'à l'heure de la rupture. En même temps, il faut bien aller chercher son pain quotidien. Mais comme nous sollicitons la bénédiction que nous aurons à la fin du carême, nous surmontons la fatigue pour à la fois travailler au quotidien tout en jeûnant. » Situation plus gérable pour Abdel-Aziz Motaba, transitaire au port. Habitué à jeûner deux jours par semaine, il ressent moins le poids du ramadan. Dans les entreprises, l'organisation est-elle réaménagée pour tenir compte du mois de Ramadan ? Pas spécialement, répond Tchegbelé Boukadji, chef division gestion opérationnelle des dockers au Port autonome de Lomé : « il y a très peu de dockers de confession musulmane au port. Il y a ici un principe admis

par tous : c'est celui de la laïcité. Il n'y a donc pas de régime particulier pour les musulmans en période de ramadan » indique-t-il.

Tout en précisant toutefois : « il y a deux vacances : celle de la nuit et celle du jour. Les musulmans peuvent choisir la vacation de nuit après avoir rompu le jeûne. Mais habitués au jeûne, ils choisissent indifféremment leur vacation. La période n'a aucune incidence sur les activités portuaires » De fait, certains profitent du Ramadan pour prendre leurs congés et se consacrer au jeûne et à la prière, révèle le Président de l'Union des musulmans du Togo (UMT), M. Inoussa Bouraïma qui revendique près de deux millions de Togolais de confession musulmane.

Hécatombe sur les routes togolaises au premier semestre 2017

✎ Ibrahim SEYDOU

Les routes togolaises continuent d'être très meurtrières. Au 1^{er} semestre de l'année 2017, ce sont 315 personnes qui ont perdu la vie au cours de 2.559 cas d'accidents recensés, ayant entraîné 5.246 blessés, selon les chiffres officiels présentés à la presse le 15 juin dernier par le ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le colonel Yark DAMEHAME.

Entre janvier et la mi-juin de cette année, c'est une véritable hécatombe qu'ont connue les routes togolaises. En 06 mois, 315 personnes sont décédées au cours d'accidents mortels. On dénombre une moyenne de 465 accidents par mois. 2017

de signalisation, conduite en état d'ivresse etc.

« Il faut un sursaut d'orgueil pour enrayer cette dynamique meurtrière » a prévenu le Colonel Yark DAMEHAME, pour qui, ces morts peuvent être évités. Il en a appelé à

des décès. Ils sont suivis des véhicules légers qui sont impliqués dans plus de 27% des décès, puis les poids lourds qui ferment la liste avec 13%. Le grand contournement est une artère très meurtrière, ayant causé à lui seul 08 morts au 1^{er} semestre, parmi les 37 recensés sur l'ensemble des artères de Lomé.

REPRESSION :

Face à cette situation alarmante, l'ancien directeur général de la gendarmerie a annoncé une batterie de mesures pour inverser la tendance. Il s'agit notamment de l'institution prochaine de test de dépistage de drogue et d'alcool, la pose d'adhésifs réfléchissants sur les véhicules pour mieux les signaler la nuit et la généralisation des radars de contrôle routier.

une prise de conscience collective pour réduire de façon drastique, les accidents de la circulation.

ENGINS DE LA MORT

Comme c'est le cas depuis une décennie, les engins à deux roues sont impliqués dans la majorité des accidents mortels. Ils ont causé 60%

TABLEAU COMPARATIF 2015 A 2017			
	ANNEE 2015	ANNEE 2016	ANNEE 2017 (1 ^{ER} SEMESTRE)
ACCIDENTS	2851	5393	2559
MORTS	473	514	315
BLESSES	3871	6846	5245

suit le même rythme macabre que les années précédentes avec ses 473 morts en 2015 et 514 en 2016. Rien qu'en avril, on dénombre plus de 100 morts. En cause, principalement les facteurs humains : défaut de permis de conduire, excès de vitesse, dépassements dangereux, changements brusque de couloir de marche, non respect des feux

De même, le gouvernement entend procéder à l'audit de la sécurité routière au Togo en conformité avec la directive N°13/2009 du 25 septembre 2009 de l'UEMOA, une directive qui met l'accent sur les facteurs humains. L'audit devrait permettre de détecter les goulots d'étranglement posés par les différents acteurs à une sécurité routière maximale.

Le décret institutionnalisant cet audit prend en compte le cadre général d'évaluation du potentiel d'insécurité routière et la performance sécuritaire

juridique du Togo et permettra de rendre les routes plus sûres par des actions pratiques et des mesures rigoureuses tout en impliquant tous les secteurs qui s'occupent de la sécurité routière.

Pour renforcer ces actions futures, un autre décret s'appuyant sur la directive N°14/2009 de l'UEMOA vient organiser le système d'information sur les accidents de la circulation au Togo.

Il aura à favoriser l'institution d'un système d'information sur les accidents de la circulation routière

IMPLICATION DES DIFFERENTS TYPES D'ENGINS DANS LES ACCIDENTS DE CIRCULATION				
	Deux roues (motos)	Voitures légères	Poids lourds	Trains
ACCIDENTS	3083	1167	444	02

des infrastructures et services de transport ainsi que les projets et programmes mis en œuvre concernant la sécurité des usagers de la route. Ce décret, estime le gouvernement, enrichit l'arsenal

ceci dans le but d'aider le pays à disposer de statistiques réelles pouvant le conduire à prendre des mesures idoines pour réduire le taux de morbidité routière, espère le gouvernement.

Transport routier: Les gares sauvages font toujours la loi

✎ Midas TIGOSSOU

Malgré l'arrêté interministériel N°003/MMETPT/MIS du 5 novembre 1997 portant organisation des gares routières qui impose que tout chargement de passagers à titre onéreux pour un déplacement interurbain s'effectue obligatoirement dans une gare routière reconnue par les autorités locales, les gares sauvages continuent à s'installer dans la capitale.

Elles sont situées à côté du Golfe club d'Agoè à quelques mètres du grand contournement, mais aussi à quelques encablures de la Direction des Transports à GTA, ou en face du CHU Sylvanus Olympio à Tokoin, ou encore devant l'Hôtel Sancta à Bè, et presque sur le parking du Lycée technique d'Adidogomé etc....

Ces sites où des chauffeurs de taxis chargent des passagers ont tous un point commun : ils sont illégaux. Pourtant, ils pullulent dans la ville de Lomé et ont tendance à se substituer aux gares régulières. Et pour cause, chacun y trouve son compte. D'abord les passagers qui s'épargnent le trajet de plusieurs mètres voire de

kilomètres pour rejoindre les gares réglementaires, avec la possibilité de négocier le tarif. Ensuite les chauffeurs qui, sans les contrôles imposés sur les sites légaux, peuvent faire des surcharges de clients ou de bagages. Enfin les « syndicalistes », sensés être la police interne des transporteurs, qui encaissent le produit des tickets vendus entre 200 et 500FCFA prélevé sur tout véhicule chargeant passagers ou bagages.

La « petite affaire » est devenue juteuse au point où à l'initiative des fameux « syndicats », regroupés au sein de l'Union des Syndicats des Conducteurs Routiers du Togo (USYCORT), des gares interurbaines se sont

également créées et s'imposent dans le paysage désormais, à l'instar de celles situées au départ ou à l'arrivée des itinéraires vers l'intérieur du pays (gare routière du Collège Saint Joseph sur le boulevard Jean Paul II à destination de Hahotoé, Vogon ; gare routière d'Adidogomé, après le Lycée Technique, pour le tronçon Lomé - Kpalimé). Au grand dam du fisc et de la municipalité, qui sont les grands perdants de cette anarchie avec des taxes dues mais perçues par d'autres.

BOYCOTT :

En principe, ce sont des arrêtés interministériels qui créent les gares routières interurbaines et

internationales. Celles-ci sont réparties entre celles des collectivités et celles privées. La ville de Lomé compte ainsi 20 stations urbaines et 3 gares routières urbaines publiques interurbaines, notamment à Agbalépédogan pour l'axe Lomé-Kpalimé (N2), à Kodomé pour Lomé-Kpalimé (N3) et Akodésséwa pour la sous-région et la partie sud-est du pays. Le peu d'intérêt que manifestent les voyageurs envers ces gares régulières

est dû à plusieurs facteurs. Outre les motivations décrites plus haut, il y a l'état de ces sites. Souvent mal entretenus, ils sont dans un délabrement avancé, insalubres, peu accessibles et non pratiques, renseigne Ouronilé, syndicaliste à Agbalépédogan.

De même, l'accueil y est inexistant ou sommaire, avec des délais aléatoires d'attente. Autant de raisons qui font fuir les passagers et sont à l'origine du succès des gares sauvages.

AVIS DE DECES

Togbui Louis Mawuko AKLASSOU IV, Chef Canton de Bè

Togbui Agboli ADJALLE IV, Chef Canton d'Amoutivé, Chef supérieur de la ville de Lomé

Togbui FITI V, Chef supérieur d'Aflao Ghana

Togbui René Djadé AGBEKO IV, Chef quartier Adjomayi-Attikoumé

M. AGBEKO Kodjo Nouwom, Chef de la collectivité Adjomayi d'Attikoumé

M. DANTSOMON-KPEGLO Séwa, chef de la famille DANTSOMON-KPEGLO à Aflao-Wonyomé

AGBEKO Kossi Stéphane, ex employé à UAC à Lomé,

M. AGBEKO Akouété Albert, journaliste à Focus Infos

Les familles parentes, alliées et amies

Profondément touchés par les marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de leur très chère et regrettée :

Veuve AGBEKO Afiwa Wotso, née

DANTSOMON-KPEGLO

Revendeuse à Lomé

Survenu le 18 Mai 2017 au CHU Sylvanus Olympio dans sa 76ème année



Et vous prient d'assister ou vous unir d'intention aux cérémonies funéraires qui se dérouleront selon le programme ci-après :

VENDREDI 23 JUIN 2017

18h30- 20h : Veillée de prières et de chants au domicile de la défunte

20h30- à l'aube : veillée traditionnelle

SAMEDI 24 JUIN 2017

7h 00 : Exposition du corps

9h 00 : Libation (Sikodé) suivie des grandes funérailles

15h 00 : Levée du corps suivie de l'enterrement au cimetière familial d'ADJOMAYI-ATTIKOUME

MAISON MORTUAIRE: Maison AGBEKO Pousséssé, sise sur le prolongement de FUCEC-Centre culturel Akpené à Attikoumé, 6ème rue à droite en allant vers le campus de Lomé, en face du Consulat du Congo.



Récupéré n° 0326 / 18 / 10 / 07 / HAAC du 18 / 10 / 07

Adresse : BP. 431 Lomé

Tél. +228 2235 7766 E-mail: focusinfos@yahoo.fr

• Directeur de Publication

Ekpé K. AGBOH AHOUELETE

• Rédaction

Albert AGBEKO : Secrétaire de rédaction

Ayi d'ALMEIDA : Resp. Desk Politique

Ibrahim SEYDOU

• Collaboration

Edem QUIST

Essénam KAGLAN

Wilfried ADEGNIKA

• Distribution

Bernard ADADE

• Maison du journalisme

Casier N°49

• Imprimerie

Imprimerie 1 Rois 17

BP. 8043 Lomé Togo

Tél. +228 90054237

99587773

• Conception

Focus Yakou Sarl

Tél: +228 22 26 01 91

+228 22 19 78 20

Lomé Togo

• Tirage

2500 exemplaires

SAHAM ASSURANCE INNOVE:

Deux formules révolutionnaires sont mises sur le marché

Essenam KAGLAN

Plus besoin de froncer les sourcils en cas d'accidents : la compagnie Saham Assurance prend désormais en charge les véhicules d'occasion. Par ses deux nouvelles garanties, Assur Auto Confort et Assur Auto+, la compagnie renforce sa position de leader et répond aux problèmes cruciaux de sa clientèle.

Pour la troisième année consécutive depuis 2015, SAHAM Assurance, filiale de la holding SAHAM Finances innove. Face à la presse, ce vendredi 16 juin à l'hôtel Sarakawa, les responsables de la compagnie ont présenté deux nouvelles garanties aux assurés ainsi qu'une synthèse des activités de 2016. Ainsi à travers la formule Confort, le client recevra en cas d'accident, une couverture d'indemnisation, et ce, qu'il ait raison ou tort, a expliqué le Directeur Général, Magloire Dochamou. Pour la première fois dans l'histoire de l'assurance au Togo, les véhicules ayant une durée de vie de cinq à quinze ans sont pris en compte. En lançant ce produit, le directeur des opérations de Saham Assurance a souligné qu'en cas d'un renversement, d'une collision contre un corps fixe ou d'une collision contre un corps mobile, le règlement des indemnisations se fera dans les 24h.

Quant au produit Assur Auto +, la compagnie propose une assistance

technique et financière aux assurés dans les procédures d'indemnisation au cas où leur responsabilité n'est pas engagée. « Il est proposé à l'assuré le remboursement des frais de réparation consécutifs à un accident dans lequel sa responsabilité n'est pas engagée ou est partiellement engagée et dont l'auteur, dûment identifié, est assuré auprès d'une compagnie d'Assurance agréée et exerçant au Togo dans la branche IARDT et ne faisant pas l'objet de procédure de liquidation », souligne le Directeur Général.

La naissance de ces jumeaux découle d'une enquête de satisfaction effectuée par la compagnie en 2016. Ces deux garanties visent essentiellement à résoudre les difficultés exprimées par les clients en cas de sinistre. Elles offrent un raccourci de délai au recouvrement lors d'un accident, poursuit le D.G. Le secteur des assurances continue d'évoluer malgré l'environnement difficile. Toutefois, la compagnie compte fidéliser sa clientèle par des

bonne santé financière et de toutes les autorisations nécessaires pour lancer ces deux produits exclusifs sur le marché. Dans le classement

de F CFA et 14 761 clients. Filiale de la holding SAHAM Finances, SAHAM Assurance est présente au Togo depuis 1997 sous la marque



Le Directeur Général de SAHAM Assurance Magloire DOCHAMOU au milieu

innovations.

Pour le représentant du gouvernement en charge de la Direction des Assurances du Togo, M. AYEVA, la société dispose d'une

des Compagnies d'Assurances au Togo, SAHAM Assurance Togo arrive en 2ème position et avec plus de 7 milliards de chiffre d'affaires en 2016, des actifs de 9,506 milliards

Colina.

Il est leader de l'assurance automobile avec 2000 milliards d'actifs, 15 agents généraux au Togo.

FAITES DES ECONOMIES AVEC LA PIÈCE D'ORIGINE

-30%*

sur les **plaquettes de freins** et les **filtres**

du 15 Mai au 30 Juin 2017

Dites **NON** A LA **CONTREFAÇON**

*Dans la limite des stocks disponibles



CFAO MOTORS TOGO

cfaogroup.com

Bd Eyadema BP 332 Lomé

Tél.: +228 22 23 31 00 Email: cfaotogo@cfao.com



TOYOTA

Grant Thornton forme les professionnels sur le référentiel SYSCOHADA révisé par Marc ABOFLAN

Les directeurs administratifs et financiers, les comptables, les contrôleurs de gestions, les trésoreries, les auditeurs, les banquiers, etc., étaient en formation du 14 au 16 juin dernier à l'hôtel Onomo, sur le thème : « les SYSCOHADA révisés et les innovations majeures de la modification ». Organisée par le groupe Grant Thornton Togo, un cabinet d'expertise comptable, cette rencontre a permis, pendant les trois jours, aux participants de se familiariser avec le nouveau référentiel du système comptable OHADA (SYSCOHADA) révisé, qui rentrera en vigueur, le 1^{er} janvier 2018, dans les dix-sept pays membres de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA).

Le Togo comme les autres pays de la sous-région, fait partie de l'OHADA. Cette organisation a des actes uniformes parmi lesquels, l'acte uniforme sur le droit comptable. Ces actes avaient été mis en vigueur, depuis le 1^{er} janvier 2001. Dix(10) ans après, il faut passer à leur mise à jour. C'est ce qui a été fait le 26 janvier 2017, par le conseil des ministres de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA). Ce nouvel acte uniforme rentrera en vigueur. Le 1^{er} janvier 2018, pour les comptes personnels des entités et au 1^{er} janvier 2019. Pour les comptes consolidés et les comptes IFRS (normes internationales d'informations financières).

Ainsi, à l'instar des autres pays, la plupart des entreprises togolaises également vont passer à ce nouvel acte uniforme, qui va régir le droit comptable dans l'espace CEDEAO. C'est dans ce cadre que Grant Thornton Togo S.A,



Les participants lors de la formation

un cabinet d'expertise comptable a organisé du 14 au 16 juin, à la demande de certaines entreprises de la place, cette formation, à l'endroit des utilisateurs des états financiers, afin qu'ils soient outillés sur cet acte uniforme, avant le 1^{er} janvier 2018.

Selon l'expert-comptable et formateur, M. Koffi Kafui Houngues Agagnon, pendant trois jours, les participants ont fait une revue de la normalisation comptable sur les plans international et ouest africain ainsi que dans l'espace

OHADA. Dans un deuxième module, ils ont passé en revue le SYSCOHADA non révisé afin de revisiter ce qui avait été déjà fait. Ensuite, ils ont connu les innovations majeures de SYSCOHADA, c'est-à-dire, ce qui a changé et qui n'a pas été

comptable et administrateur général du Grant Thornton Togo, Komi Valère Honyigloh-Hossou, s'est réjoui de la tenue de cette formation et a remercié toutes les entreprises participantes, soucieuses de maîtriser les principales innovations apportées dans le nouveau référentiel révisé.

Il a invité tous ces utilisateurs d'état financier à bien suivre le formateur qui va les entretenir sur les domaines couverts par la réforme, notamment le droit comptable et la technique comptable, le plan comptable général de l'OHADA et le dispositif comptable des comptes consolidés et combinés. Selon lui, le SYSCOHADA est le référentiel comptable qui s'applique à dix-sept pays membres de l'OHADA.

Ce nouveau dispositif réalise une profonde référence aux normes comptables internationales IAS/IFRS et engendre des changements dans la culture et la technique comptable.

Compte tenu de l'engouement des entreprises pour la maîtrise des innovations majeures de SYSCOHADA révisé, une autre formation a commencé cette semaine.

Les utilisateurs des états financiers, ont passé aussi, au cours de cette formation, à quelques applications et terminé par les processus d'établissement des comptes proforma.

A l'ouverture des travaux, l'expert-



Togotelecom

COMMUNIQUÉ 1

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'ELLE ORGANISE UNE PROMOTION BONUS RECHARGEMENT ADSL DU 07 JUIN AU 07 JUILLET 2017. PENDANT CETTE PERIODE, TOUT CLIENT QUI RECHARGE SON FORFAIT INTERNET FIXE AVANT ECHEANCE, GAGNE AUTOMATIQUEMENT **5000 F CFA** DE CREDIT DE COMMUNICATION VOIX.

TOGO TELECOM VOUS REMERCIE POUR VOTRE FIDÉLITÉ

LA DIRECTION GENERALE

COMMUNIQUÉ 2

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QUE SON RESEAU INTERNET FIXE EST DISPONIBLE A LOME ET DANS LES LOCALITES ET VILLES SUIVANTES : CINKASSE, DAPAONG, MANGO, PYA, KARA, AWANDJELO, NIAMTOUGOU, BASSAR, SOKODE, BLITTA-GARE, BLITTA-CARREFOUR, KPALIME, ADETA, AGOU, ATAKPAME, BADOU, ANIE, NOTSE, TOHOUN, ELAVAGNON, TSEVIE, TABLIGBO ET ANEHO.

POUR PLUS D'INFOS, APPELEZ LE 119 OU LE 22 22 01 19.

TOGO TELECOM VOUS REMERCIE POUR VOTRE FIDÉLITÉ.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

« Fafa Slam » ou le slam au service de la paix

✎ Wilfried ADEGNIKA

L'institut Français du Togo accueillera le samedi 24 juin la soirée apothéose de la première édition du festival « Fafa Slam ».

Débuté depuis le 16 juin dernier par des formations, sous forme de master class sur la thématique de la Paix, la gestion de projets et d'ateliers d'écriture et de performance scénique ainsi que de mise en scène sur la thématique de la Paix, le festival regroupe des slameurs du Togo et d'autres pays d'Afrique retenus suite à un appel à candidature.

« Fafa slam » est un festival qui veut renforcer les capacités artistiques des slameurs partant du fait que « nous avons remarqué dans les festivals de slam que ce sont les slameurs qui forment mais eux-mêmes manquent de formation » soulignent les organisateurs pour ainsi « non seulement faire des

slameurs, des messagers de Paix pour leur communauté, mais aussi faire la promotion de nos langues africaines. » car pour eux, il est indispensable de parler nos langues et de les enseigner.

Pour Momo Kankua porteur du projet, « l'oralité est l'arme puissance de nos sociétés africaines dans le passé pour résoudre les problèmes. L'oralité était le canal très efficace dans la résolution de crises. De fait il y avait « l'arbre à palabre » où chacun venait donner son avis sur le fonctionnement du bien-être, les contes et les proverbes pour éduquer et sensibiliser, les griots pour raconter nos histoires, pour consolider les amitiés et le vivre ensemble des peuples. »

Ainsi pour eux le slam se révèle aujourd'hui un mélange de toutes ces formes oratoires anciennes.

Pour cela, il faut donc former les

slameuses et slameurs, les outiller par des formations sur la paix, de l'unité et de la valorisation de nos langues nationales, parce que « nous sommes convaincus que les

diversités culturelles et linguistiques sont des richesses immatérielles et socle sur lesquelles la nation doit se baser pour avoir un développement et paix durables. »

Le projet vise donc à faire connaître les peuples par « la richesse et la beauté de leurs langues » et enrainer la jeunesse dans la culture africaine et de mobiliser les forces

sociales dans les perspectives de l'éducation de la Paix et de mieux vivre ensemble.

« Fafa Slam » se clôture par une soirée de restitution le 24 Juin à 19h30 à l'Institut Français de Lomé dénommée « Slam'usik », un concept qui mélange le slam (la poésie orale) et la musique, une fusion des musiciens et des slameurs.

« fafa Slam : "Parole de Paix" » est un festival de l'Association Slam Is Love, une association qui œuvre pour la promotion du slam par l'organisation des événements, des soirées slam, qui fait du booking des slameurs au Togo et en Afrique. Slam Is Love est représenté par le slameur et manager KLUTSE NANE Komla Mawuli alias Momo Kankua.



Anniversaire d'étain pour Africa Rythms

✎ Wilfried ADEGNIKA

Organisée par l'association Akcents Croisés, le festival international des musiques africaines, Africa Rythms connaît cette année sa dixième édition et se déroulera du 26 juin au 1er juillet 2017 à l'Institut Français du Togo

Toujours dans sa ligne directrice le festival rassemblera sur scène plusieurs artistes aussi bien nationaux qu'internationaux, à travers un programme riche et diversifié. Au programme de cette édition, trois soirées spectacles dont l'une de musique urbaine et les deux autres de world music, un atelier de formation à l'intention des acteurs culturels, un salon de la musique « Kiyekou », des rencontres B to B ainsi que des ateliers d'échanges. Pour ce qui est du bilan, les

organisateurs affirment que « le festival Africa Rythms, combinant l'utile et l'agréable sur chacune de ses éditions a marqué l'agenda culturel de la musique togolaise et du continent au travers de concerts, stages de formation, rencontres professionnelles et salon de la musique. » Ainsi donc, depuis la première édition « aux côtés de la cinquantaine d'artistes et groupes togolais programmés, se sont produits sur la scène d'Africa Rythms, des artistes venus de plus



de 14 pays d'Afrique et du monde. » Toutefois, Sonia Gomadoh

administratrice du festival constate qu'il y a un défi qui demeure à

être relevé celui de « continuer et pérenniser cette initiative qui renforce les métiers de la musique au Togo, et faire porter de nouvelles couleurs à notre pays sur l'international et s'engager dans une démarche citoyenne tout en ambitionnant de devenir un véritable outil de développement culturel et socio-économique. »

LOME FASHION KIDS II: La mode par les enfants et pour les enfants

✎ Wilfried ADEGNIKA

Après l'expérience de décembre 2016, le comité d'organisation de Lomé Fashion Kids se met en lice pour la deuxième édition de cet événement qui célèbre la mode par les enfants et qui se tiendra le 08 Juillet 2017 au Hangar Place du grand marché moderne de Cacadveli.

Placée sous le thème « Prince et princesses », Lomé Fashion Kids II (LKF II) rassemble les enfants afin de les initier à l'entrepreneuriat et de susciter en eux la confiance en soi pour qu'ils puissent développer leurs aptitudes.

Pour la promotrice de l'événement Sandy-Gaëlle Akakpovi partant de son rêve d'enfance concernant la mode, sa position de mère c'est le fait qu'elle « aime beaucoup les

enfants » et du constat que « la mode des enfants n'est pas

vraiment développée à Lomé » qu'elle a eu l'idée d'organiser un tel événement.

La particularité de cette deuxième édition de LKF réside dans « le choix de son thème, en ce sens qu'on veut mettre en avant et valoriser les royautés africaines et des autres continents ». Les organisateurs ambitionnent récolter lors de cette deuxième édition assez de dons pour ainsi parvenir à assurer le volet social du projet qui est de « soutenir la scolarisation des enfants dans un centre d'éducation »

Rendez-vous est donc pris pour le samedi 08 Juillet pour sacrer ces princes et princesses de la mode.



Vivez intensément la Semaine Wifi

avec le Groupe TOGO TELECOM



En vue d'accompagner les utilisateurs du service **Wifi Public** pour une bonne appropriation dans toutes les villes du pays où des bornes wifi ont été implantées, le Groupe TOGO TELECOM a lancé une opération dénommée « **Semaine Wifi** » **qui a démarré le 17 Mai 2017.**

À cette occasion, plusieurs actions sont prévues :

du 17 au 23 Mai 2017 :

- **Démonstration et test dans chaque Cyber zone (site wifi public) de l'Intérieur** : un code est offert à tout visiteur qui crée son compte Wifi Public ;
- **Démonstration et test dans les Bars Wifi Public** : découverte du Wifi Public dans les bars partenaires ; un code est offert à tout client du bar qui crée son compte Wifi Public.

du 17 Mai au 17 Juillet 2017 :

- **Concours de création de vidéo amateur en ligne à l'attention des jeunes** : les jeunes sont invités à créer des vidéos traitant des thématiques liées à leurs communautés et à diffuser sur YouTube.
(Adresse d'envoi du mail avec l'URL de votre vidéo créée et publiée sur YouTube : semainewifi@gmail.com)

du 17 au 31 Mai 2017 :

- **Bonus ADSL dans les Espaces Telecom** : offrir à tout client ADSL/WIMAX qui effectue un rechargement de forfait dans un Espace Telecom, un **code wifi gratuit** durant la période de la promotion.

du 17 Mai au 17 Août 2017 :

- **Wifi Gratuit tous les mercredis** : accès gratuit au service Wifi Public sur toutes les places wifi, **tous les mercredis de 18h00 à 20h00 sur tous les sites** au cours de la période promotionnelle.



LISTE DES CYBER ZONES (Sites couverts par le service Wifi Public)



#	Secteur	Type	Lieu
1	Dapaong	Place publique	Esplanade de la Préfecture
2	Kara	Place publique	Place de la Victoire
3	Kara	Place publique	Esplanade de la Préfecture
6	Sokodé	Place publique	Esplanade de la Préfecture
7	Atakpamé	Place publique	Place Midudu
8	Kpalimé	Place publique	Place Gbadjadji
9	Aného	Place publique	Place à côté de l'hôtel Oasis
10	Aného	Place publique	Esplanade de la Mairie
11	Tsévié	Place publique	Esplanade de la Mairie
12	Lomé-Port	Place publique	Rond Point du Port Autonome
13	Lomé-Dékon	Place publique	Carrefour Dékon
14	Lomé-Assivito	Place publique	Carrefour Assivito
15	Lomé-Place de l'Indépendance	Place publique	Palais des Congrès
16	Lomé-Place de l'Indépendance	Place publique	Place de l'Indépendance
17	Lomé-Place de l'Indépendance	Place publique	Alentours 2 Février, CASEF et Stade Omnisport
18	Lomé-Aéroport	Place publique	Aérogare de Lomé

#	Secteur	Type	Lieu
1	Lomé-Kégué	Bar	Bar Festina à Kégué
2	Lomé-Nukafu	Bar	Bar Le Refuge à Nukafu
3	Lomé-Forever	Bar	Bar 3K à Forever
4	Lomé-Agbalépedo	Bar	Bar Fekandine-Agbalépedo
5	Lomé-Casablanca	Bar	Bar La Ryveronne-Casablanca
6	Lomé-Hédzranawoé	Bar/Espace aéré	Tata Park
7	Lomé-Nyékonakpoé	Bar	Bar G20
8	Lomé-Hédzranawoé	Bar	Cantine de l'Aéroport
9	Lomé-Kpéhénou	Bar	Bar Maestro
10	Lomé-Adidogomé	Bar	Golden Rumba
11	Lomé-Agoè	Bar	Jeton Pas 2
12	Lomé-Aflao Sagabdo	Bar	Intimité Fast Food
13	Kara	Bar	Carrefour des bars
14	Kara-Tomdè	Bar	Station service Shell

Le public est cordialement invité à **tester gratuitement le Wifi Public** dans tous les CYBER ZONES.

Pour plus d'informations, rejoignez-nous en ligne



www.togotelecom.tg



@Togo Telecom



@TOGOTELECOM1



TOGO TELECOM



ou contactez le Service Client au **119/ 22 22 01 19**

Enfin pour vous...



SAHAM

Assurance Vie | Togo



CARI



MIXTE



**L'ASSURANCE
VIE
EMPRUNTEUR**



**PREVOYANCE
DECES
ENTREPRISE**



**TEMPORAIRE
DECES**



EDUC' PLUS



**LES INDEMNITES
DE FIN DE
CARRIERE (IFC)**



**LA RETRAITE
COMPLEMENTAIRE
COLLECTIVE**

Souscrivez auprès de toutes nos agences

www.sahamassurance.tg